



Conseil économique et social

Distr. générale
22 mai 2024
Français
Original : anglais

Session de 2024

27 juillet 2023-24 juillet 2024

Point 6 de l'ordre du jour

**Forum politique de haut niveau pour
le développement durable organisé sous les auspices
du Conseil économique et social**

Rapport d'activité sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables

Note du Secrétaire général

Résumé

Le Secrétaire général fait tenir ci-joint le rapport d'activité sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, élaboré par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, en tant que secrétariat du Cadre décennal, à partir d'un mécanisme de communication annuelle de l'information à l'intention des États Membres et des parties prenantes. Le présent rapport, qui porte sur la période allant de janvier à décembre 2023, est établi en application des résolutions [67/203](#), [68/210](#), [69/214](#) et [70/201](#) de l'Assemblée générale. Il a pour objectif de rendre compte aux États Membres et aux autres parties prenantes des progrès réalisés en 2023 dans la mise en œuvre du Cadre décennal, à partir des informations qu'ils ont communiquées. En outre, il contient une présentation des messages clés à l'intention des décideurs pour examen par le forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2024.



I. Introduction

1. Le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, adopté en 2012 par les chefs d'État dans le cadre du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) (voir [A/CONF.216/5](#)), est un cadre universel visant à accélérer le passage à une consommation et à une production durables aux niveaux régional et national. Il fait partie du Programme de développement durable à l'horizon 2030, est axé sur l'objectif de développement durable n° 12 et sert de référence pour ce qui est de dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement¹.

2. On trouvera dans la section II des points de vue du secrétariat du Cadre décennal et des secrétariats des organismes qui dirigent l'exécution des programmes du Cadre décennal sur le thème de l'édition de 2024 du forum de haut niveau sur le développement durable, à savoir « Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes ». La section III fait le point sur les progrès réalisés en 2023, à partir des informations concernant la cible 12.1 des objectifs de développement durable communiquées officiellement par les États Membres, des activités des programmes que le Cadre décennal a menées et de trois initiatives qu'il a lancées en 2023 dans le contexte du cadre de résultats et du budget approuvés de son secrétariat (2023-2024)². La section IV du rapport contient une présentation des messages clés à l'intention des décideurs, pour examen par le forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2024 et par l'Assemblée générale.

II. Renforcer le Programme 2030 en période de crises multiples par une consommation et une production durables, notamment des approches fondées sur l'économie circulaire

3. Il est primordial de mieux gérer les ressources pour mettre en œuvre le Programme 2030. Selon les *Perspectives des ressources mondiales 2024*, la question n'est plus d'établir si le passage à une gestion durable des ressources est nécessaire, mais de déterminer comment permettre ce passage de toute urgence. Les méthodes d'extraction et de transformation des ressources matérielles (biomasse, combustibles fossiles, métaux et minerais non métalliques) ont des effets toujours plus importants sur l'économie mondiale : elles génèrent plus de 55 % des émissions de gaz à effet de serre et sont responsables de près de 40 % des effets des matières particulaires sur la santé et de plus de 90 % de la perte de biodiversité liée à l'utilisation des sols. Si rien n'est fait, les conséquences de la trajectoire actuelle d'utilisation des ressources compromettront la réalisation des accords multilatéraux relatifs à l'environnement tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention sur la lutte contre la désertification et la Convention sur la diversité biologique³.

¹ La consommation et la production durables, énoncées dans l'objectif de développement durable n° 12, sont perçues comme des objectifs généraux et des conditions préalables au développement durable (voir [A/CONF.199/20](#)) et sont donc des facteurs essentiels en vue de la réalisation des 17 objectifs du Programme 2030.

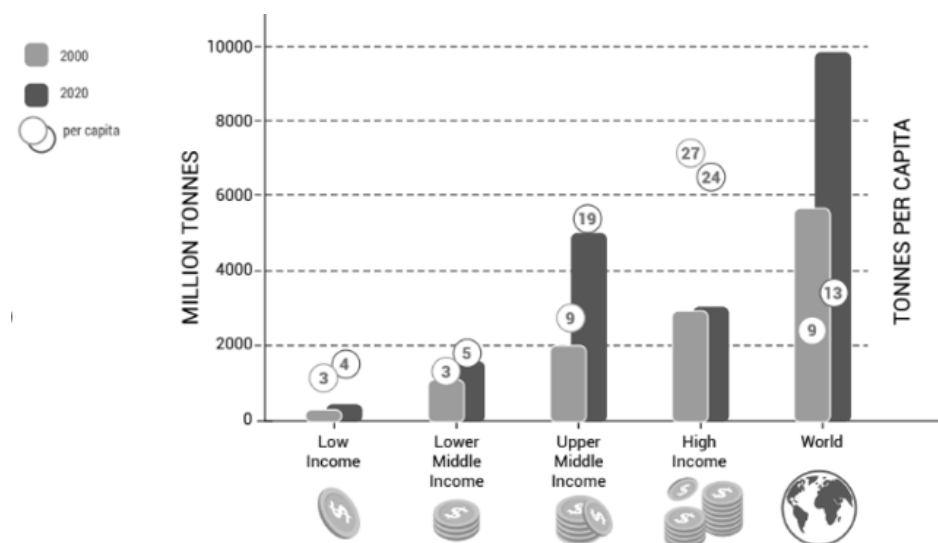
² Disponible à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/sites/default/files/from-crm/10YFP%2520Results%2520Framework%2520and%2520Budget%25202023-2024%2520Final.pdf.

³ Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Global Resources Outlook 2024 Summary for Policymakers: Bend the Trend – Pathways to a liveable planet as resource use spikes* (Nairobi, 2024).

4. Une évolution accélérée de la productivité des ressources, ainsi qu'une consommation responsable sont essentielles à une utilisation plus durable des ressources. Des investissements stratégiques dans les infrastructures publiques et privées et des systèmes d'approvisionnement visant à orienter l'économie mondiale vers une utilisation et une gestion plus durables et équitables des ressources pourront favoriser une consommation plus juste et responsable⁴.

5. Pour éliminer la pauvreté et réduire les inégalités, il faut opérer une transformation d'urgence – à l'initiative des pays à revenu élevé – des modes actuels de production et de consommation. Selon le Groupe international d'experts sur les ressources, les pays à revenu élevé consomment six fois plus de matériaux et contribuent 10 fois plus aux effets des changements climatiques que les pays à faible revenu⁵. Au cours des 20 dernières années, l'empreinte matérielle⁶ et l'empreinte matérielle par habitant des pays à revenu intermédiaire supérieur ont plus que doublé, se rapprochant rapidement de celles des pays à revenu élevé, qui sont elles-mêmes restées constantes sur la même période (voir la figure I). Plus inquiétant encore, l'empreinte matérielle des pays à faible revenu, dont les conditions de vie doivent être améliorées de toute urgence, est restée faible et pratiquement inchangée au cours des deux dernières décennies⁷. En tant que communauté mondiale de nations, nous ne parvenons pas à atteindre les objectifs fixés pour une consommation et une production plus durables.

Figure I

Empreinte matérielle des pays, par catégorie de revenu

Source : base de données sur les flux mondiaux de matériaux du Groupe international d'experts sur les ressources du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

⁴ Ibid.





⁵ Ibid.

⁶ L'empreinte matérielle est une mesure qui attribue toutes les ressources matérielles mobilisées au niveau mondial au consommateur final. Elle constitue un indicateur utilisé pour communiquer des informations sur l'indicateur 12.2.1 des objectifs de développement durable (empreinte matérielle, empreinte matérielle par habitant et empreinte matérielle par unité de PIB).

⁷ Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Global Resources Outlook 2024 Summary for Policymakers: Bend the Trend – Pathways to a liveable planet as resource use spikes* (Nairobi, 2024).

6. L'utilisation rationnelle des ressources et les politiques de soutien, notamment les approches fondées sur l'économie circulaire, peuvent diminuer l'utilisation des ressources matérielles et en réduire considérablement l'incidence sur l'environnement dans les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire supérieur (découplage absolu), tout en améliorant le bien-être et en stimulant la croissance économique. Elles permettront également de créer des conditions propices à une croissance de l'utilisation des ressources là où elle est le plus nécessaire. Par exemple, des changements de régime alimentaire permettant de diminuer la consommation de produits à fort impact environnemental, notamment les protéines d'origine animale, et l'adoption de politiques limitant les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires pourraient, d'ici à 2060, réduire la surface des terres nécessaires à la production de produits alimentaires de 5 % par rapport à 2020, tout en garantissant à tous une nutrition adéquate dans des conditions plus équitables⁸. La figure II présente les stratégies recommandées pour réduire l'utilisation des ressources dans quatre systèmes d'approvisionnement (alimentation, cadre bâti, mobilité et énergie), qui sont communs à deux secteurs couverts par le Cadre décennal.

Figure II
Stratégies recommandées pour réduire l'utilisation des ressources dans quatre systèmes et résultats escomptés sur la base de la modélisation de scénarios du Groupe international d'experts sur les ressources

Provisioning system	 Food	 Built environment	 Mobility	 Energy
Recommendations	<ul style="list-style-type: none"> Reducing the demand of the most impactful food commodities Reducing food loss and food waste Protecting and restoring productive land while meeting demand for nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> Assuring sustainability of the new building stock Retrofitting the existing building stock More intensive use of buildings 	<ul style="list-style-type: none"> Cities moving towards active mobility and public transportation Reducing carbon-intensive frequent traveling modalities Decreasing emissions intensity of transport modalities 	<ul style="list-style-type: none"> Decarbonizing electricity supply through the scaling up of low-resource renewable energies and increased energy efficiency
Outcomes from policies modelled in Scenarios	Can decrease the land needed for food by 5% compared to 2020 levels while more equitably ensuring adequate nutrition for all	Can decrease building material stocks by 25% by 2060, leading to a 30% decrease in energy demand, and 30% decrease in GHG emissions compared to current trends.	Can reduce related material stock requirements (-50%), energy demands (-50%) and GHG emissions (-60%) by 2060 compared to current trends.	Can drive a sharp decrease in energy demand, with reductions of climate impacts by more than 80 per cent.

Source : Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Global Resources Outlook 2024 Summary for Policymakers*.

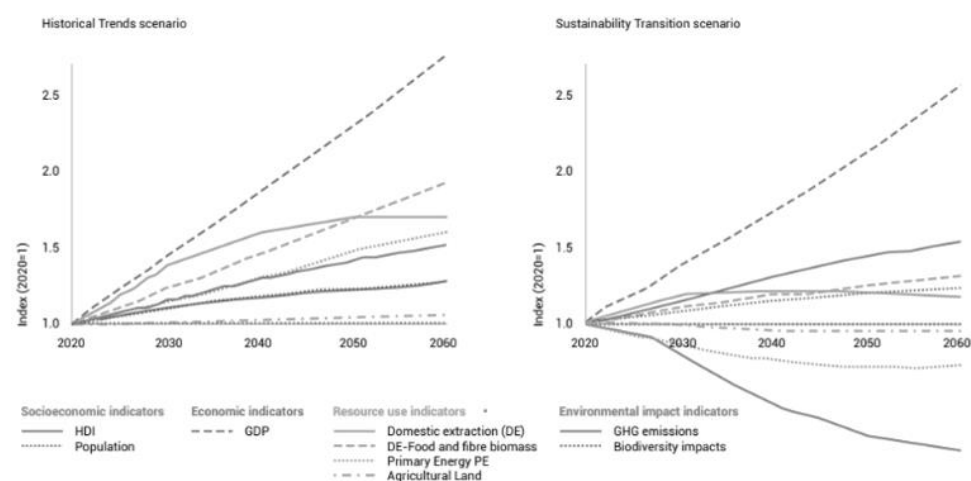
7. Il est possible de réduire l'utilisation des ressources tout en encourageant le développement durable, en diminuant les inégalités, en améliorant le bien-être et en atténuant considérablement l'incidence sur l'environnement. Pour ce faire, il faut adopter des approches systémiques dans tous les secteurs. Le Groupe international d'experts met en regard deux perspectives d'utilisation des ressources. La première – suivant un scénario dit des « tendances historiques » – prend en compte les conséquences qu'il y aurait à perpétuer les modes d'utilisation des ressources établis. La seconde – suivant un scénario du type « transition vers la durabilité » – révèle qu'adopter une approche intégrée, associant des mesures sur l'efficacité des

⁸ Ibid.

ressources, l'énergie et le climat, l'alimentation et les terres, aurait des effets positifs beaucoup plus importants qu'apporter des changements dans ces domaines pris isolément (voir figure III). Ensemble, d'ici à 2060, ces mesures pourraient permettre de dégager un produit intérieur brut (PIB) mondial supérieur d'environ 3 % et un indice de développement humain mondial supérieur de 7 % aux anticipations établies à partir des tendances historiques. Elles pourraient également permettre de limiter la croissance de la consommation matérielle de 30 % et d'abaisser les émissions de gaz à effet de serre de plus de 80 % par rapport aux niveaux actuels d'ici à 2060, conformément à l'Accord de Paris, ainsi que de parvenir à une diminution absolue de la consommation d'énergie, de la superficie des terres agricoles et d'autres pressions⁹.

Figure III

Comparaison entre le scénario dit des « tendances historiques » et le scénario du type « transition vers la durabilité »



Source : Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Global Resources Outlook 2024 Summary for Policymakers*.

8. L'adoption d'approches fondées sur l'économie circulaire, plutôt que le maintien du statu quo, pourrait également entraîner la création nette de 7 à 8 millions d'emplois dans le monde d'ici à 2030¹⁰. En 2023, afin d'accélérer cette évolution, le Cadre décennal et son réseau One Planet se sont donc concentrés sur l'intensification de l'action multilatérale, en mettant l'accent sur l'emploi, les revenus et la promotion d'une transition juste.

III. Accélérer le passage à une consommation et à une production durables aux niveaux national et mondial

A. Le leadership des États Membres au niveau national dans la mise en œuvre du Cadre décennal au titre de la cible 12.1 des objectifs de développement durable

9. La présente section porte sur les communications officielles reçues en 2023 concernant les politiques adoptées dans le cadre de la cible 12.1 des objectifs de développement durable et met en évidence l'importance croissante des politiques et

⁹ Ibid.

¹⁰ Organisation internationale du Travail, *Skills for a greener future: key findings* (Genève, 2019).

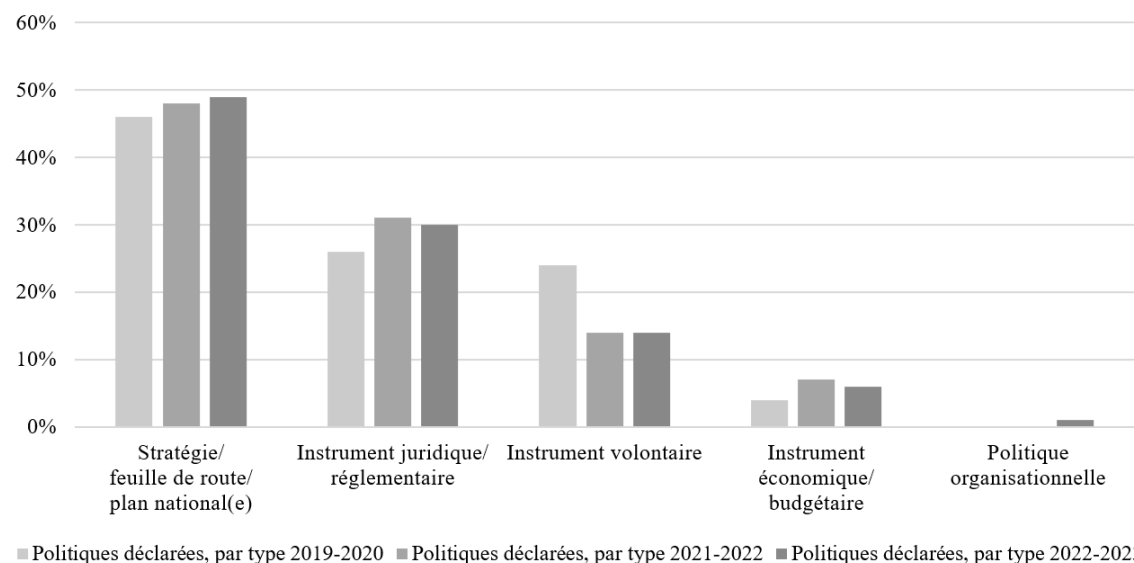
approches fondées sur l'économie circulaire dans la promotion du passage à une consommation et à une production durables. À mi-parcours de la réalisation du Programme 2030, un tiers des États Membres (64 pays) ont déclaré avoir adopté des politiques et pris des mesures visant à mettre en œuvre le Cadre décennal, comme prévu dans la cible 12.1 des objectifs de développement durable. Entre 2019, année du début de la communication officielle d'informations dans le cadre du Cadre décennal, et décembre 2023, 516 moyens d'action visant à accélérer la transition vers des modes de consommation et de production durables ont été déclarés. Cela correspond à une augmentation de 7,7 % par rapport au nombre de moyens d'action déclarés en 2022.

10. Entre janvier et décembre 2023, 41 moyens d'action, notamment des stratégies nationales en faveur de l'économie circulaire, ont été déclarés par les points de contact nationaux du Cadre décennal de 13 États Membres (Afrique du Sud, Australie, Cambodge, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Mozambique, Niger, Norvège, Philippines, République démocratique populaire lao, Suède et Suisse).

11. Dans l'ensemble, les politiques et initiatives déclarées en 2023 étaient des feuilles de route et des stratégies nationales (49 %). L'objectif de ces politiques était principalement d'aligner les rôles et les responsabilités des principales parties prenantes au niveau national et, plus généralement, de sensibiliser à la consommation et à la production durables. Certains pays ont pris des mesures supplémentaires pour faire prévaloir une consommation et une production durables par l'intermédiaire d'instruments juridiques (30 %). La part des instruments volontaires déclarés a diminué au cours de la période de référence, pour s'établir à 14 % (voir figure IV).

Figure IV

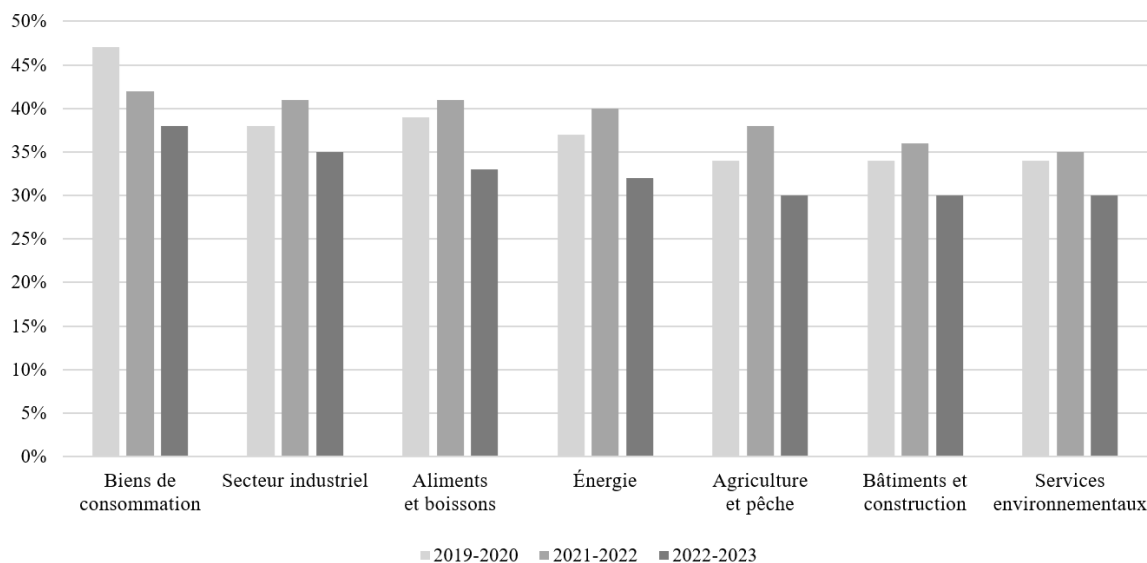
Instruments politiques déclarés en 2023, tels que classés par les États Membres



12. Plus d'un tiers des politiques déclarées par les États Membres en 2023 continuaient de révéler un intérêt croissant pour l'application d'approches fondées sur l'économie circulaire dans des secteurs économiques à fort impact tels que les biens de consommation, l'agriculture et la pêche, les bâtiments et la construction, l'énergie et les transports (voir figure V). S'il est nécessaire de passer à la vitesse supérieure pour atteindre toutes les cibles de l'objectif de développement durable n° 12, des progrès ont été réalisés en 2023 s'agissant de considérer les approches fondées sur l'économie circulaire dans le contexte de la consommation et de la

production durables comme des outils de diversification économique, de création de valeur et de gestion durable des ressources.

Figure V
Répartition des politiques relatives à la consommation et à la production durables déclarées par les États Membres, par secteur prioritaire



13. En 2023, quatre États Membres (Cambodge, Mozambique, Niger et République démocratique populaire lao) ont soumis leur premier rapport national officiel au titre de la cible 12.1, signalant ainsi une tendance positive dans la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 12. Les moyens d'action relatifs à la consommation et à la production durables présentés par trois de ces États Membres font état d'une tendance positive tendant à lier l'utilisation durable des ressources aux avantages économiques et sociaux. Par exemple, le Mozambique a lancé un plan national de développement sur 20 ans visant à promouvoir la gestion durable des ressources naturelles, la conservation de la diversité biologique et l'avancement de la mise en place d'une économie circulaire. Par ce plan national, le pays encourage la réduction, la réutilisation et le recyclage des matériaux et intègre des mesures visant à promouvoir des modes de vie durables et l'éducation. Le Niger a adopté une stratégie nationale et un plan d'action relatifs à la gestion intégrée des écosystèmes oasiens. Il souligne dans son plan d'action que les passations des marchés publics peuvent être des outils de mise en œuvre de ses priorités stratégiques et prend acte de l'assistance coordonnée apportée par le système des Nations Unies. Le Cambodge a adopté sa première feuille de route nationale en matière de consommation et de production durables, qui est axée sur l'appui à la transition vers des approches fondées sur l'économie circulaire et la durabilité. La feuille de route nationale contient des éléments transversaux concernant les politiques éducatives, la recherche et la communication, le suivi ainsi que les mesures relatives à l'égalité des genres et à l'inclusion sociale.

B. Mesures prises au titre du Cadre décennal pour soutenir une consommation et une production durables

14. La collaboration multipartite inclusive, sous ses différentes formes et à tous les niveaux, est essentielle si l'on entend réaliser le Programme 2030 et faire face aux crises environnementales qui perpétuent et aggravent les inégalités dans le monde. Ce

message est au cœur de la Stratégie mondiale pour 2023-2030 en faveur d'une consommation et d'une production durables et de tous les programmes et initiatives du réseau One Planet qui appuient sa mise en œuvre. La présente section résume les progrès réalisés en 2023 par le Cadre décennal, qui traduisent une tendance à l'intégration des approches fondées sur la consommation et la production durables et sur l'économie circulaire dans les secteurs à fort impact, grâce au renforcement des principaux catalyseurs de la consommation et de la production durables, tels que l'information des consommateurs, la passation des marchés publics, les modes de vie et les stratégies d'éducation, ainsi que les dispositifs de mesure et de déclaration¹¹.

1. Programme Achats publics durables

15. Il est fondamental de renforcer la demande publique en faveur d'une consommation et d'une production durables, notamment les approches fondées sur l'économie circulaire. Les passations des marchés publics représentent en moyenne entre 13 et 20 % du PIB (par an, dans les différents pays) et les dépenses mondiales en la matière sont estimées à près de 9 500 milliards de dollars¹². Les autorités nationales et locales peuvent utiliser leur pouvoir d'achat pour promouvoir les principaux objectifs de politique environnementale et sociale à l'aide de pratiques ambitieuses et durables de passation des marchés publics dans les secteurs à fort impact. Les marchés publics peuvent refléter des stratégies d'investissement ambitieuses et favoriser l'innovation et la transformation du marché, notamment par l'intermédiaire d'informations relatives à la durabilité et de normes relatives aux produits et aux services durables. Toutefois, le potentiel des marchés publics n'a pas été pleinement exploité. Par exemple, seulement 10 % des 194 parties à l'Accord de Paris qui ont présenté leurs premières contributions déterminées au niveau national ont expressément indiqué que les passations des marchés publics s'inscrivaient dans le cadre de leurs instruments stratégiques.

16. Les autorités nationales et locales, en tant qu'instances de réglementation, d'investissement et de planification urbaine et territoriale, contribuent largement à orienter la transformation du secteur de la construction vers la durabilité et la circularité. En effet, les décisions prises aux stades du financement, de la planification et de la conception sont les décisions dont l'influence est la plus forte et déterminent dans une large mesure le type et le lieu de construction, l'ampleur du projet et les

¹¹ Le Cadre décennal et son réseau One Planet comptent sept initiatives et programmes multipartites mondiaux : le programme Achats publics durables, dirigé par le Centre d'écodéveloppement du Ministère chinois de l'écologie et de l'environnement, le Ministère néerlandais des infrastructures et de la gestion de l'eau et ICLEI – Les gouvernements locaux pour le développement durable ; le programme Information des consommateurs pour des modes de consommation et de production durables, dirigé par l'Allemagne, Consumers International et la CNUCED ; le programme Modes de vie durables et éducation, anciennement dirigé par le Japon et la Suède ; le programme Systèmes alimentaires durables, dirigé par la Suisse, le World Wide Fund for Nature International et le Costa Rica ; le programme Tourisme durable, dirigé par l'Organisation mondiale du tourisme ; le programme Aménagement et construction durables, remplacé en 2023 par la plateforme des matériaux de l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction, gérée conjointement par le réseau One Planet et l'Initiative sur le cycle de vie, et ses trois groupes de travail (Circular Built Environment (groupe de travail sur le cadre bâti circulaire), que dirigent le Ministère finlandais de l'environnement et le Royal Melbourne Institute of Technology, Whole Life Cycle Policy Coalition (groupe de travail sur la coalition pour le cycle de vie), dirigé par le Royaume-Uni et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, et Bio-based Materials (groupe de travail sur les matériaux biosourcés), dirigé par le Centre argentin des ingénieurs) ; l'initiative à impact « Digitalization 4 Circular Economy » (la numérisation au service de l'économie circulaire), en collaboration avec la Coalition pour le numérique au service de la durabilité environnementale.

¹² Banque mondiale, « Global Public Procurement Database: Share, Compare, Improve! », 23 mars 2020.

méthodes de construction utilisées, définissant ainsi les activités tout au long du reste de la chaîne de valeur et les conséquences sociales et environnementales¹³.

17. Aider les autorités nationales et locales à tirer parti de leur pouvoir de planification, de gestion et d'achat afin d'accélérer la mise en place de la durabilité et de la circularité dans le secteur de la construction est devenu l'un des objectifs stratégiques du programme Achats publics durables. En 2023, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), le réseau One Planet a lancé son initiative phare sur le thème « Intégrer la circularité dans le secteur de la construction en utilisant le pouvoir de passation des marchés publics », sous la direction du programme Achats publics durables et du groupe de travail sur le cadre bâti circulaire de l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction (plateforme des matériaux). Toujours en 2023, le secrétariat du Cadre décennal a adopté des mesures préparatoires pour mettre en place un groupe international chargé d'orienter cette initiative et a mis au point une stratégie de mobilisation et de sensibilisation, qui a abouti à la tenue du Forum mondial sur les bâtiments et le climat, coorganisé par le PNUE et la France en mars 2024.

18. Étant donné que la demande de denrées alimentaires émanant du secteur public est forte, les marchés publics alimentaires durables jouent un rôle crucial dans le choix du type de denrées achetées, de la source d'approvisionnement et des méthodes de production utilisées. Ces trois facteurs peuvent contribuer à la sécurité alimentaire et influencer sur la nutrition, les moyens de subsistance et la durabilité environnementale. On notera que les programmes d'alimentation scolaire, qui constituent un des filets de protection sociale les plus importants dans le monde, bénéficiant à 418 millions d'enfants, et qui représentent un investissement annuel de 48 milliards de dollars¹⁴, offrent des possibilités uniques.

19. En 2023, les programmes Achats publics durables et Systèmes alimentaires durables ont donné lieu à la création d'un groupe d'intérêt commun sur les marchés publics alimentaires durables, dirigé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ICLEI – Les gouvernements locaux pour le développement durable, auquel participent plus de 30 organisations. Cet effort a conduit à la mise en place d'un partenariat entre le PNUE et la FAO, visant à formuler des recommandations relatives aux pratiques durables de passation des marchés publics qui intègrent de manière globale des considérations sociales et environnementales dans les procédures de marchés publics alimentaires dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le nouveau projet a été lancé en décembre 2023 et ses résultats serviront de fondement à la mise en œuvre de l'initiative phare prioritaire qui tire parti des pratiques durables de passation des marchés publics pour promouvoir des systèmes alimentaires durables et fournir aux pays un appui technique en la matière en 2024.

2. Programme Information des consommateurs pour des modes de consommation et de production durables

20. Pour mettre les marchés au service de l'humanité et de la planète, il faut donner des moyens d'action aux consommateurs en leur donnant accès à des produits sains et durables ainsi qu'à des informations précises et complètes sur le développement durable. Le programme Information des consommateurs pour des modes de

¹³ Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Catalysing Science-based policy action on sustainable consumption and production: The value-chain approach and its application to food, construction and textiles* (Nairobi, 2021).

¹⁴ Programme alimentaire mondial, *Situation de l'alimentation scolaire dans le monde en 2022* (Rome, 2022).

consommation et de production durables promeut des politiques de protection des consommateurs garantant d'une égalité de traitement et qui permettent de veiller à ce que les consommateurs institutionnels et individuels soient bien informés des retombées environnementales et sociales des produits et services.

21. En 2023, dans le cadre du programme Information des consommateurs pour des modes de consommation et de production durables, une vaste initiative de sensibilisation a été mise en œuvre, dont l'objectif était de sensibiliser divers groupes de parties prenantes, notamment les représentants des gouvernements, les groupes de consommateurs et les entreprises, à la fonction essentielle remplie par les informations relatives à la durabilité. Ainsi, la Conférence mondiale sur l'information des consommateurs, qui s'est tenue à Bogota en novembre 2023, et des sessions ad hoc organisées dans le cadre du Congrès mondial de Consumers International, qui s'est tenu à Nairobi en décembre 2023, ainsi qu'une série d'ateliers et de webinaires visant à doter les parties prenantes des outils nécessaires pour prendre en considération la réglementation et le classement des informations relatives à la durabilité et les meilleures pratiques en la matière, constituent autant de mesures de sensibilisation prises à cet égard.

22. Le projet EcoAdvance, mis en œuvre par le PNUE, l'Agence allemande de coopération internationale et l'Öko-Institut avec l'appui de l'Initiative internationale pour le climat, a été lancé en 2023 pour aider cinq pays d'Amérique latine (Brésil, Colombie, Costa Rica, Équateur et Mexique) à créer, principalement dans les secteurs à fort impact (bâtiments et construction, électronique et textile), des incitations en faveur d'une production propre grâce à l'utilisation d'écoétiquettes permettant de donner aux consommateurs et aux autorités publiques des informations sur l'incidence environnementale des produits et des services.

23. La conformité des politiques et des instruments de protection et d'information des consommateurs avec les accords multilatéraux relatifs à l'environnement et le programme mondial de développement durable était un autre domaine prioritaire du Cadre décennal. En 2023, un accord de partenariat a été conclu entre le PNUE et la CNUCED, qui dirigent conjointement le programme Information des consommateurs pour des modes de consommation et de production durables, pour promouvoir, du point de vue de la réglementation et de la protection des consommateurs, le recours à des principes et à des lignes directrices en matière d'information relative à la durabilité élaborés dans le cadre du programme en tant qu'outils facilitant la mise en œuvre des accords internationaux relatifs à l'environnement. Le partenariat vise notamment à déterminer les conditions nécessaires à l'élaboration d'une norme mondiale multidimensionnelle concernant l'information des consommateurs sur les produits et services pour ce qui est des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la pollution, et à définir les orientations stratégiques du programme à adopter en 2024 et au-delà.

3. Programme Modes de vie durables et éducation

24. Les institutions, les politiques, les infrastructures, les marchés, les modèles d'entreprise, les produits et les services façonnent, ensemble, nos modes de vie. En 2023, le secrétariat du Cadre décennal a aidé la présidence indienne du Groupe des 20 à élaborer ses principes de haut niveau relatifs aux modes de vie pour le développement durable. Le principe 4 fait référence au Cadre décennal et à son réseau One Planet et requiert de toutes les parties prenantes qu'elles se mobilisent pour alimenter des synergies tout en réalisant les objectifs en matière de développement, d'environnement et de climat grâce à une production durable, ainsi que pour créer et généraliser des écosystèmes durables qui soient socialement inclusifs et qui favorisent des emplois décents afin d'encourager des modes de vie et des choix de

consommation durables, pour la réalisation de tous les objectifs de développement durable.

25. Les politiques et solutions fondées sur l'économie circulaire, qui sont souvent axées sur les pratiques de production et de gestion, peuvent également favoriser des modes de consommation durables. À la suite de consultations d'experts et de parties prenantes menées en 2023, le secrétariat du Cadre décennal a entamé, en partenariat avec Chatham House (Institut royal des affaires internationales), l'élaboration d'un rapport sur le recours aux politiques et solutions circulaires comme moyen de parvenir au bien-être et de permettre la transformation de la consommation. Le rapport devrait être présenté en tant que document de travail du Forum 2024 du réseau One Planet, qui se tiendra à Rio de Janeiro (Brésil) en septembre 2024 et aura pour thème général « Réduire les inégalités et réaliser des transitions justes pour tous par la consommation et la production durables, notamment l'économie circulaire ».

4. Programme Systèmes alimentaires durables

26. La transformation des systèmes alimentaires incombe aux sociétés et aux États dans leur ensemble et nécessite la mobilisation active et la participation effective de tous les acteurs dans tous les secteurs, de manière que nul ne soit laissé de côté. Les mécanismes de collaboration multipartite qui permettent une participation véritable des parties intéressées souvent exclues des processus d'élaboration des politiques, telles que les peuples autochtones, les petits exploitants agricoles, les femmes, les jeunes et les personnes travaillant dans les systèmes alimentaires informels, jouent un rôle fondamental dans la conception de stratégies et de mesures relatives à l'alimentation qui ont des effets bénéfiques à la fois pour la sécurité alimentaire et pour la réalisation des objectifs environnementaux et socioéconomiques.

27. En 2023, le programme Systèmes alimentaires durables a convoqué sa quatrième conférence mondiale, intitulée « La transformation dont nous avons besoin », qui portait sur la manière dont il faudrait transformer les systèmes alimentaires pour trouver une solution aux multiples crises profondément ancrées et interdépendantes qui compromettent la réalisation des objectifs de développement durable. La conférence a également tenu lieu de réunion préparatoire en vue de la réunion-bilan du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Le document final de la conférence¹⁵ contenait des messages de haut niveau, auxquels ont par la suite fait écho d'autres instruments internationaux en 2023, notamment la Déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique, adoptée à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et l'initiative de convergence du Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

28. Le programme Systèmes alimentaires durables a également encouragé d'autres initiatives, notamment la publication d'un guide élaboré par le PNUE, la FAO et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), intitulé « Rethinking our Food Systems: A Guide for Multi-stakeholder Collaboration » ; une série d'activités d'apprentissage partagé portant sur la mise en œuvre de feuilles de route nationales relatives à la transformation des systèmes alimentaires à l'appui du Programme 2030 ; une série de webinaires consacrés à la région de la Méditerranée, abordant différents sujets, comme le rôle des consommateurs, des femmes et de la croissance verte dans la promotion de systèmes alimentaires durables. Pour faciliter le partage des savoirs et appuyer la mise en œuvre, le programme Systèmes

¹⁵ Disponible à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/sites/default/files/2023-05/Final%20outcome%20document_4th%20global%20SFSP%20conference_v28APR2023.pdf.

alimentaires durables a également lancé un pôle de connaissances sur les systèmes alimentaires, qui permet de donner des conseils et de fournir des outils concernant la promotion et le déploiement de ces approches.

5. Programme Tourisme durable

29. Le tourisme durable peut stimuler le développement économique et créer des emplois, tout en préservant et en protégeant des écosystèmes environnementaux et culturels fragiles. S'il est bien géré, le tourisme peut également servir de catalyseur de la durabilité dans d'autres secteurs, tels que l'alimentation, les bâtiments et les transports. Le programme Tourisme durable, dirigé par l'Organisation mondiale du tourisme en collaboration avec le secrétariat du Cadre décennal, montre que la transformation d'un secteur entier peut être portée par des plateformes collaboratives et précompétitives, sur lesquelles les entreprises et les destinations touristiques ainsi que les autres organisations concernées peuvent mettre en commun les meilleures pratiques et concevoir des outils, des méthodes et des solutions permettant la mise en œuvre de la durabilité et de la circularité.

30. Le programme Tourisme durable a continué d'encourager le secteur du tourisme à lutter contre les changements climatiques et à promouvoir des transitions inclusives dans le cadre de la Déclaration de Glasgow sur l'action climatique dans le tourisme, introduite en 2023 en tant qu'initiative relevant du portail de l'Action climatique mondiale de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La Déclaration de Glasgow sert de catalyseur et a continué de recueillir des engagements du secteur du tourisme en 2023, puisque sur les 868 signataires, 80 (principalement des entreprises) sont nouveaux. Le portail permet de suivre les progrès de la mise en œuvre, notamment par la collecte et l'examen des plans d'action pour le climat que les signataires doivent présenter dans l'année suivant leur adhésion à l'initiative. Le rapport 2023 sur la mise en œuvre de la Déclaration de Glasgow comprend une vue d'ensemble de l'évolution rapide des mesures prises par le secteur du tourisme concernant les axes d'intervention stratégiques (mesure, décarbonation, régénération (adaptation), collaboration et financement). Le rapport présente une analyse des 420 rapports sur les progrès réalisés et des 257 plans d'action pour le climat reçus en 2023. La majorité des plans d'action pour le climat présentés par des signataires émanent d'entreprises (59 %), suivies par des organisations de soutien (30 %) et des destinations touristiques (12 %).

31. En 2023, 59 administrations nationales du tourisme ont nommé un point national de contact pour le tourisme et le climat auprès de l'Organisation mondiale du tourisme et participé à des consultations afin d'élaborer des orientations politiques visant à soutenir leur action climatique¹⁶. L'objectif de ces orientations est d'aider les agences de l'État à élaborer des politiques et des initiatives en faveur d'une action climatique dans le domaine du tourisme afin de soutenir la transition vers une économie à faible intensité de carbone, l'accent étant mis sur des approches intégrées d'atténuation et d'adaptation. Les orientations ont été conçues avec l'appui technique du PNUE et publiées en collaboration avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

32. En 2023, l'Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme du programme Tourisme durable a enregistré 73 nouveaux signataires, ce qui en porte le nombre total à 215, dont 74 % appartiennent au secteur des entreprises. Les signataires ont pris des engagements ambitieux en matière d'économie circulaire des plastiques et ont convenu de suivre les progrès réalisés au niveau de la mise en œuvre.

¹⁶ Disponible à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/knowledge-centre/resources/policy-guidance-support-climate-action-national-tourism-administrations.

Une première analyse, réalisée à partir de données collectées en 2023, montre qu'au moins la moitié des signataires mesurant le poids des plastiques utilisés ont fait état d'une baisse de l'utilisation de plastiques (certains signataires, dont les grandes chaînes hôtelières, les voyageurs qui sont propriétaires de biens, les compagnies de croisière et les fournisseurs, doivent communiquer tous les ans le poids que représentent les plastiques dans leurs activités), et que les fournisseurs d'hébergement font des progrès constants vers l'élimination des plastiques superflus ou problématiques, ainsi que dans la mise en place de modèles de réutilisation. Pour soutenir ces efforts, une série de sessions de formation et d'activités pilotes consacrées à l'élimination progressive des emballages et des articles en plastique superflus et problématiques des activités des entreprises touristiques ont été organisées en 2023, en coopération avec plusieurs voyageurs et entreprises.

33. Pour favoriser des systèmes alimentaires plus durables dans le secteur du tourisme, la Feuille de route mondiale pour réduire le gaspillage alimentaire dans le secteur du tourisme, qui vise à promouvoir une gestion durable des aliments pour qu'ils n'aient jamais à finir sous forme de déchets, a été lancée. Elle propose une approche systémique et est assortie d'une série de neuf fiches d'information concernant l'approvisionnement alimentaire durable¹⁷, qui mettent l'accent sur les pratiques d'achat durables pour différents types de denrées alimentaires, en présentant en détail leur empreinte climatique et hydrique ainsi que des considérations éthiques telles que le commerce équitable et l'approvisionnement biologique. En outre, le programme Tourisme durable a donné lieu à la réalisation de sept études de cas¹⁸ et à la mise à jour régulière d'une base de ressources visant à aider les entreprises touristiques à adopter des pratiques alimentaires durables. Pour sensibiliser le public, une boîte à outils de la gestion alimentaire durable¹⁹ a ainsi été mise au point ; elle est disponible en trois versions (décideurs politiques, entreprises et touristes) et est complétée par une vidéo dans laquelle des chefs font des recommandations concernant la réduction du gaspillage alimentaire et les pratiques d'achat durables²⁰. Ces initiatives ont été mises en avant lors d'une table ronde relative aux solutions circulaires de réduction du gaspillage alimentaire, organisée dans le cadre du huitième Forum mondial du tourisme gastronomique de l'Organisation mondiale du tourisme.

C. Initiatives lancées en 2023 par le réseau One Planet

34. La Stratégie mondiale pour 2023-2030 en faveur d'une consommation et d'une production durables énumère différentes voies selon lesquelles la communauté internationale peut axer son action pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. Sur la base de partenariats en cours du Cadre décennal et de son réseau One Planet, trois initiatives axées sur les solutions ont été lancées en 2023. Elles visent à combler les lacunes et à présenter les possibilités en matière de communication et de prise en compte de la consommation et de la production durables, notamment par l'intermédiaire d'approches fondées sur l'économie circulaire.

¹⁷ Disponible à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/sustainable-food-systems/procurement-factsheets.

¹⁸ Disponible à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/food-waste-reduction/case-studies.

¹⁹ Disponible à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/sustainable-food-systems/sustainable-food-management-toolkit.

²⁰ Disponible à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=3mMR4ueZmXA>.

1. Intégrer la circularité dans les contributions déterminées au niveau national : une boîte à outils pratique

35. La demande de matériaux est un facteur clé de la consommation d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre et de la production de déchets dans le monde. Sachant que les mesures d'atténuation déjà prévues dans les contributions déterminées au niveau national portent principalement sur le secteur de l'énergie, qui représente environ 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, les approches fondées sur l'économie circulaire pourraient jouer un rôle fondamental s'agissant de combler l'écart pour les 45 % restants et de relever le niveau d'ambition des nouvelles contributions déterminées au niveau national²¹.

36. Dans les résultats du premier bilan mondial, adoptés à sa vingt-huitième session, la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a noté qu'il importait « d'engager une transition vers des modes de vie et des schémas de consommation et de production durables, y compris en adoptant des modèles économiques circulaires », et a encouragé les mesures à cette fin.

37. Pour aider les pays à relever le niveau d'ambition de leurs plans nationaux pour le climat (contributions déterminées au niveau national) à l'aide d'approches relevant de l'économie circulaire, le réseau One Planet du PNUE, le PNUD et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont conjointement conçu une boîte à outils numérique pratique²², accompagnée d'un manuel d'utilisation, concernant l'intégration de la circularité dans les contributions déterminées au niveau national²³. La boîte à outils a été lancée en octobre 2023, lors de la semaine du climat de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Le site de la plateforme de la boîte à outils a reçu plus de 1 400 visiteurs uniques et plus de 4 380 visites au cours des deux premiers mois, ce qui en fait la page la plus visitée du site Web qui l'héberge.

38. La boîte à outils numérique est structurée en plusieurs étapes comprenant chacune des questions clés, des aide-mémoires, des études de cas et des exemples sectoriels, permettant aux pays de :

a) Repérer les émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation des matériaux afin de donner la priorité à certains secteurs et sous-secteurs pour les interventions en matière d'économie circulaire ;

b) Choisir les interventions en matière d'économie circulaire des secteurs et sous-secteurs prioritaires dans les contributions déterminées au niveau national et mettre à jour les objectifs correspondants ;

c) Recenser les instruments politiques, les indicateurs et les financements liés à la mise en œuvre des interventions sélectionnées en matière d'économie circulaire ;

d) Suivre les progrès réalisés et en rendre compte dans le rapport biennal au titre de la transparence, le cas échéant.

39. Il est essentiel de renforcer l'utilisation de la boîte à outils et d'accélérer sa mise en œuvre, car les contributions déterminées au niveau national actuelles, même si elles sont pleinement exécutées, ne permettent pas d'atteindre complètement les

²¹ Fondation Ellen MacArthur, « Completing the picture: How the circular economy tackles climate change » (2019).

²² Disponible à l'adresse suivante : www.learningfornature.org/en/building-circularity-into-nationally-determined-contributions/.

²³ Disponible à l'adresse suivante : www.undp.org/publications/building-circularity-nationally-determined-contributions-practical-toolbox.

objectifs de l'Accord de Paris²⁴. En 2023, la boîte à outils a été déployée dans trois pays pilotes (Équateur, Viet Nam et Zimbabwe). Plus de 30 pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, et d'Asie et du Pacifique ont participé à des ateliers régionaux pour le renforcement des capacités, l'apprentissage et le partage des savoirs sur l'économie circulaire et les contributions déterminées au niveau national. Les activités organisées ont également permis de recenser les besoins d'appui technique et financier en vue de la prochaine phase du projet.

2. Promouvoir la communication d'informations sur les approches fondées sur l'économie circulaire par les acteurs du secteur privé au moyen d'un protocole mondial sur la circularité à l'intention des entreprises

40. En 2023, le réseau One Planet, en collaboration avec le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, a été à l'origine du protocole mondial sur la circularité à l'intention des entreprises, une initiative menée par des entreprises pour accélérer la circularité en établissant un cadre volontaire sur cette question. L'objectif du protocole mondial est de fournir aux entreprises un dispositif standard d'application du principe de responsabilité relatif à leur performance dans le domaine de la circularité, passant par des méthodologies et des mesures comptables harmonisées concernant la circularité dans le cadre de l'établissement de rapports et de la publication d'informations sur les résultats, l'établissement d'objectifs, l'assurance et la communication en la matière. Le protocole fournira également aux décideurs politiques des leviers concrets permettant de lever les obstacles qui empêchent les entreprises de premier plan d'intensifier et d'accélérer leur transition circulaire.

41. Le protocole mondial répond au besoin urgent de définir des indicateurs et des objectifs harmonisés, conformes aux normes de l'Organisation internationale de normalisation et à d'autres indicateurs existants concernant l'économie circulaire. De plus, il encourage les entreprises et les parties prenantes à jouer un rôle actif dans la résolution des problèmes interconnectés que sont les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution. La transition circulaire présente des avantages considérables : elle pourrait débloquer une croissance économique de 4 500 milliards de dollars et créer 6 millions d'emplois dans des domaines d'activités tels que le recyclage, la réparation, la location et la refabrication. Dans l'industrie textile, par exemple, le passage à des modèles commerciaux plus circulaires, notamment la location, la revente, la réparation et la remise à neuf d'articles de mode, pourrait permettre une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 143 millions de tonnes d'ici à 2030.

42. Le protocole mondial sera élaboré dans le cadre d'un processus collaboratif et inclusif, avec la participation de parties prenantes diverses, du point de vue tant de l'origine géographique que du secteur, des orientations adoptées et de la place occupée dans la chaîne de valeur. Les consultations régionales renforceront cette approche et favoriseront la participation du Sud mondial, garantissant ainsi un cadre complet et représentatif. Une analyse d'impact visant à estimer les effets de la transition circulaire dans différents domaines, tels que la chaîne de valeur, le climat, la biodiversité et les indicateurs sociaux, a été lancée pour jeter les bases de l'élaboration du protocole mondial. Par la suite, l'attention se portera sur la mise au point d'un dispositif complet d'application du principe de responsabilité et de performance des entreprises, conçu spécialement dans la perspective de la circularité. Le protocole mondial favorisera l'harmonisation des méthodologies et des mesures comptables relatives à la circularité dans le cadre de l'établissement de rapports et de la publication d'informations, permettant ainsi les comparaisons entre entreprises.

²⁴ [FCCC/PA/CMA/2023/12](#).

Enfin, l'élaboration d'un cadre relatif à la circularité aidera les décideurs politiques à créer les bonnes incitations et à établir des conditions de concurrence équitables pour les entreprises.

3. Promouvoir un cadre bâti durable et circulaire

43. Le secteur de la construction joue un rôle dans notre économie et notre bien-être : selon les estimations, sa part dans le PIB mondial est comprise entre 10 % et 13 %^{25,26} et certaines des possibilités d'investissement actuelles et futures les plus importantes relèvent de ce secteur²⁷. Celui-ci représente également près de 50 % de l'empreinte matérielle totale de l'économie mondiale²⁸, ce qui se traduit par une forte contribution aux émissions mondiales de gaz à effet de serre (37 %), liées principalement à la production et à la fourniture de matériaux de construction et à l'exploitation des bâtiments. La construction et la fabrication comptent chacune pour environ 40 % de l'utilisation des ressources premières²⁹. Cette tendance devrait s'intensifier, du point de vue à la fois de la consommation de ressources et des effets correspondants : 50 % des bâtiments qui existeront en 2050 n'ont pas encore été construits. Les matériaux de construction devraient prédominer dans la consommation de ressources des économies en développement en croissance rapide, et les émissions de gaz à effet de serre qui leur sont associées devraient doubler d'ici à 2060³⁰.

44. En 2023, lors du Forum mondial de l'économie circulaire et de l'assemblée annuelle de l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction, un nouveau partenariat a été établi entre le réseau One Planet et l'Alliance mondiale³¹. Il vise principalement à favoriser le changement dans l'écosystème de la construction et des matériaux par la promotion de principes de circularité et de pratiques durables tout au long du cycle de vie. La principale instance du partenariat est la plateforme des matériaux et ses trois groupes de travail, qui sont dirigés par la Finlande et le Royal Melbourne Institute of Technology (Circular Built Environment), le Ministère britannique de la sécurité énergétique et du zéro émission nette et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (Whole Life Cycle Policy Coalition), et le Centre argentin des ingénieurs (Bio-based Materials).

45. S'appuyant sur la contribution du programme Aménagement et construction durables du réseau One Planet – le premier programme mondial à avoir mis en correspondance les indicateurs de circularité du secteur de la construction et les objectifs de développement durable et à avoir mis en évidence l'importance du Sud mondial s'agissant des approches durables et circulaires dans les bâtiments et la construction –, le groupe de travail Circular Built Environment a participé, en 2023, à des échanges avec un ensemble de partenaires et d'organisations, notamment le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, le World Green

²⁵ PNUE, *Catalysing Science-based policy action on sustainable consumption and production: The value-chain approach and its application to food, construction and textiles* (Nairobi, 2021).

²⁶ McKinsey & Company, « The next normal in construction: How disruption is reshaping the world's largest ecosystem » (2020).

²⁷ Société financière internationale, *Green Buildings: A financial and policy blueprint for emerging markets* (Washington, 2019).

²⁸ Outil d'analyse des points sensibles pour la consommation et la production durables du PNUE.

²⁹ Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Resource Efficiency and Climate Change: Material Efficiency Strategies for a Low-Carbon Future* (Nairobi, 2020).

³⁰ PNUE et Agence internationale de l'énergie, *Global Status Report 2017: Towards a zero-emission, efficient, and resilient buildings and construction sector* (Nairobi, 2017).

³¹ Forum mondial de l'économie circulaire : session intitulée « Building blocks for a circular future: trends, policies and solutions », 31 mai 2023, et session de l'accélérateur intitulée « Building a circular environment », 1^{er} juin 2023 ; assemblée annuelle de l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction, 1^{er} et 2 juin 2023.

Building Council, l'UNOPS, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Habitat pour l'humanité International, l'université du Cap et Energies 2050, afin d'appuyer l'élaboration de politiques, le renforcement des capacités, la production de savoirs et la transformation du marché.

46. Avec le soutien de la Finlande et du groupe de travail Circular Built Environment, le secrétariat du Cadre décennal, en partenariat avec l'UNOPS et ONU-Habitat, a lancé la mise au point d'un cadre normalisé d'évaluation de la circularité pour le secteur de la construction au niveau national, conforme aux objectifs de développement durable et à d'autres objectifs convenus à l'échelle internationale. Il s'agira de concevoir et de mettre à l'essai, en 2024, un ensemble normalisé mais adaptable d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, ainsi que des conseils méthodologiques, pour aider les pays, en particulier les économies en développement et les économies émergentes, à évaluer la performance de leur secteur des bâtiments et de la construction et les difficultés rencontrées en ce qui concerne la circularité, soutenant ainsi les mesures prises pour passer à un modèle d'économie circulaire juste et équitable.

IV. Messages clés pour examen par le forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2024 et par l'Assemblée générale

47. **Pour permettre la transformation économique et le passage à des modes de consommation et de production durables, il est impératif de s'attaquer aux inégalités.** Les modèles économiques actuels sont fondés sur la surconsommation et l'exploitation des ressources naturelles, dont les conséquences pour notre environnement et notre capacité à prospérer en tant que sociétés et individus seront bientôt irréversibles. Au niveau mondial, l'humanité surconsomme et surexploite des ressources limitées, telles que les combustibles fossiles et les minerais, ainsi que des ressources renouvelables que les écosystèmes ne peuvent pas reconstituer au même rythme qu'elles sont consommées. Les écosystèmes ne sont pas en mesure de faire face à la vitesse excessive d'extraction des ressources, ce qui entraîne une perte de biodiversité et une détérioration du milieu naturel et des services écosystémiques. À long terme, la surconsommation conduit au dépassement écologique et à la réduction de la capacité de charge de la planète. À cet égard, le Forum 2024 du réseau One Planet offrira à la communauté internationale et aux partenaires clés du Cadre décennal une occasion de présenter des solutions concrètes et de prendre des engagements permettant d'associer les programmes relatifs à la consommation et à la production durables et les programmes de développement social.

48. **Les approches fondées sur l'économie circulaire dans le contexte de la consommation et de la production durables offrent des possibilités de diversification de l'économie, de création de valeur et de renforcement des compétences ainsi que des moyens de faire face à la triple crise planétaire, mais des difficultés subsistent.** Il est nécessaire d'explicitier les données qui confirment les retombées bénéfiques des approches fondées sur l'économie circulaire et de les intégrer dans les processus de prise de décision et d'élaboration des politiques. Bien qu'il y ait de plus en plus de données probantes à cet égard, l'économie circulaire est loin d'être la norme, et il reste à passer de la phase pilote à la phase de l'application à grande échelle. S'il n'existe pas de solution toute faite, les politiques de transition vers l'économie circulaire n'en doivent pas moins permettre un développement des compétences de la main-d'œuvre nationale, y compris des travailleurs du secteur non structuré, tout en maintenant et en créant des emplois et des moyens de subsistance

dignes et verts³². Les politiques économiques et les incitations doivent refléter les coûts réels des ressources et réorienter les financements vers l'utilisation durable des ressources³³. On a toujours tendance à se concentrer sur la gestion des déchets (interventions en aval), alors que l'économie circulaire devrait viser à maintenir la valeur des matériaux à son niveau le plus élevé aussi longtemps que possible tout au long de la chaîne de valeur et à encourager la régénération des systèmes naturels afin d'en tirer les plus grands avantages³⁴. Pour généraliser la circularité dans les politiques et les pratiques, il est également nécessaire d'améliorer la disponibilité des données, les capacités techniques, les financements et la conformité avec les indicateurs de suivi et d'établissement de rapports dans les secteurs public et privé³⁵.

49. Les États Membres sont invités à nouer un dialogue multilatéral et multipartite sur une consommation et une production durables, comme le prévoit la Stratégie mondiale pour 2023-2030 en faveur d'une consommation et d'une production durables. Ce dialogue pourrait se dérouler sous l'égide de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et du Conseil économique et social, et faire rapport au forum politique de haut niveau pour le développement durable et à l'Assemblée générale. Convoqué et animé par le secrétariat du Cadre décennal en coordination avec les entités compétentes des Nations Unies, le dialogue mondial pourrait servir de plateforme pour obtenir et assurer le suivi des engagements concrets dans les secteurs et les groupes de parties prenantes, et promouvoir l'adoption de modes de consommation et de production durables au moyen d'activités de sensibilisation, de la mise en commun de données d'expérience et des communautés de pratique. Afin d'éclairer le dialogue mondial ainsi que la coopération et les décisions futures, tous les pays devraient être encouragés et soutenus dans les efforts qu'ils font pour rendre compte de leurs politiques nationales en matière de consommation et de production durables et de leurs effets connexes, conformément aux objectifs de développement durable.

³² PNUE, *Tarir le flot : mettre fin à la pollution plastique et créer une économie circulaire à l'échelle mondiale* (Nairobi, 2023).

³³ PNUE, *Global Resources Outlook 2024 Summary for Policymakers: Bend the Trend – Pathways to a liveable planet as resource use spikes* (Nairobi, 2024).

³⁴ PNUE, PNUD et secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, *Building Circularity into Nationally Determined Contributions: a Practical Toolbox User Guide* (Nairobi, 2023).

³⁵ Ibid.